PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026 – 20h00

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de septembre à vingt heures, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/09/2026 **Quorum : 8**

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme Solange AURAND ; Mme Marie-Line BALMONT ; M. Emilien BLANC ; M. Anthony CUNHA ; Mme Marjorie CELLIER-LAMBERT; Mme Marie-Thérèse FAYOLLE ; M. Laurent GIAUFFET ; Alain GREGOIRE ; Mme Carole HERSENT ; M. Quentin REYNARD ; Mme Clémence KAMATCHY ; M. Anthony RIVOLLIER ; M. Anthony SOUBEYRAN ; Mme Estelle RAMBAUD

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

Absents excusés ; NEANT

ORDRE DU JOUR JUI

- ☐ Visite des bâtiments communaux
- ☐ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 9 juillet 2026
- ☐ Fixation des crédits alloués à la formation des élus
- ☐ Convention à signer pour l'entretien de la desserte forestière des courtines
- ☐ Convention à passer avec le département pour les travaux d'aménagement des entrées de village
- ☐ Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement des entrées de village
- ☐ Rapport sur le prix et la qualité du service du SIEMLY
- ☐ Rapport sur le prix et la qualité du service du SPANC SIMA COISE
- ☐ Mise en location appartement communal
- ☐ Retour village d'avenir
- ☐ Report du feu d'artifice
- ☐ Diverses demandes de subventions
- ☐ Préparation inauguration pôle sportif

➔ **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

- ☐ Commission culture
- ☐ Commission jeunesse et sport
- ☐ Commission bâtiment
 - Réparation de l'Harmonium, validation du devis
- ☐ Commission Aménagement urbain / fleurissement
- ☐ Commission sociale
- ☐ Commission voirie
- ☐ Commission Urbanisme

➔ **DIVERS**

- ☐ Questions diverses

☐ **VISITES DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Les élus se sont retrouvés pour visiter les différents bâtiments communaux.

☐ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUILLET**

Monsieur le Maire fait la lecture du procès-verbal du 9 juillet 2026.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

☐ **FIXATION DES CREDITS ALLOUES POUR LA FORMATION DES ELUS**

Le conseil municipal doit fixer une enveloppe allouée à la formation pour les élus. Il est proposé de fixer à 2% du montant des indemnités des élus. Le conseil municipal fixe ce montant à 2%.

☐**CONVENTION A SIGNER POUR L'ENTRETIEN DE LA DESSERTE FORESTIERE DES COURTINES**

Une desserte forestière va être crée entre Aveize et Duerne afin que chaque parcelle puisse être desservie par un chemin. De plus, cela permettra aux pompiers d'y accéder en cas de feux de forêt.

Il convient de signer une convention avec la CCMDL et la commune d'Aveize afin de fixer les engagements de chacun.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

☐**CONVENTION A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLAGE**

Les travaux d'aménagement des entrées de village (Route du Col et Route de la Chapelle sur Coise), vont prochainement débuter. Il convient de signer une convention avec le Département du Rhône pour que la commune soit autorisée à faire ces travaux. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

☐**CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLAGE**

La commune a reçu 6 offres.

Après analyse des offres, c'est l'entreprise RIVOLLIER TP qui ressort 1er avec un prix à 15 112,40€.

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise RIVOLLIER TP.

☐**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DU SIEMLY**

Monsieur le Maire explique le rapport sur le prix et la qualité du services (RPQS) du syndicat des eaux des monts du Lyonnais au conseil municipal.

☐**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DU SPANC SIMA COISE**

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service du SPANC en charge de l'assainissement non collectif.

☐**MISE EN LOCATION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL**

L'appartement au 1 rue de la mairie sera libéré au 31 octobre. Il convient de le remettre en location. Le conseil fixe le prix du loyer à 900€.

☐**RETOUR VILLAGE D'AVENIR**

Il y a 2 points dans le programme « Village d'avenir »

- Les bâtiments
- Les aménagements paysagers

Prochaine réunion fin septembre. En décembre, ils doivent faire un plan guide et un estimatif des différents projets.

Parallèlement, dans le programme, le CAUE réalise également une étude. Ils ont proposé à la commune de rénover l'ancienne école pour en faire la mairie. Créer des logements dans l'ancienne école serait peu judicieux avec les nuisances occasionnées par la salle des fêtes.

Le conseil municipal trouve cette idée intéressante.

☐**REPORT DU FEU D'ARTIFICE**

Pour cause de la sécheresse, le feu d'artifice du 13 juillet a dû être annulé**.**

A quel moment le décaler ? Le 8 décembre

☐**DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- Transport de la classe verte à Apinac : demande de financement par la commune. -> Ok à l'unanimité
- Boules : Challenge de la municipalité -> la commune accepte de reverser la subvention pour cette année. 300 €
- Agri Light tour : aura lieu le 19 décembre 2026 sur Saint Laurent de Chamousset, Meys et Haute-Rivoire la commune refuse de financer mais accepte de diffuser la communication de l'évènement

☐ **PREPARATION INAUGURATION DU POLE SPORTIF**

Fixé au 5 juin 2027

☐ **COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

- Commission culture :
 - « Sacré musique » viendra faire un concert à la bougie le 12 novembre à l'église
 - Marie-Line BALMONT a participé à la réunion de rentrée de la bibliothèque
- Commission jeunesse et sport :
 - Pour l'école : la rentrée s'est bien passée. L'accès par derrière est apprécié. Moins d'insécurité. Rajouter un garde-corps sur l'escalier.

- Commission bâtiment :
 - La rénovation de la façade de l'église a commencé.
 - L'ASED souhaite rénover l'HARMONIUM au prix de 11 776€. Le conseil autorise le Maire à signer le devis sous condition que l'ASED donne les fonds correspondants.
 - Les travaux devant les garages VENET afin d'installer les coffrets électriques pour les 2 appartements vendus viennent de commencer.

- Commission aménagement urbain / fleurissement :
 - La commission fleurissement a fait le tour des maisons inscrites courant août. L'équipe de bénévoles a été très efficace sur le désherbage des massifs durant tout l'été.

- Commission sociale :
 - Les personnes vulnérables ont apprécié les appels des élus pendant les périodes caniculaires
 - Le bilan du 13 juillet est très mauvais. Il n'y a pas assez de bénéfices pour pouvoir financer le repas des anciens et les colis. Pour les années suivantes, il faut voir pour moderniser cette soirée et attirer plus de gens.

- Commission voirie :
 - L'impasse du stade a été réalisé en juillet mais dès le 1er orage, il y a eu des ravinements. L'entreprise doit réintervenir. Il n'y a pas vraiment de solutions avec la pente.
 - Il y a toujours un problème de rétention d'eau en bas de la rue de la mairie. La commission travaille dessus.
 - Plaque ORANGE en bas du village : la commune a relancé Orange pour qu'ils interviennent
 - Pour le traçage au sol : les élus attendent la commission finances du 21/09 pour voir les crédits disponibles au budget.

- Commission urbanisme : rien de spécial

☐ **QUESTIONS DIVERSES**

- L'araignée au city-stade a un défaut de conception. L'entreprise est revenue faire les fixations. Voir pour faire le sol souple.
- Balisage des chemins : Estelle RAMBAUD verra avec l'ASD s'ils souhaitent s'en occuper
- Un apiculteur souhaite venir vendre du miel sur le marché 2 fois par mois. Le conseil est favorable.
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 8 octobre à 20h30 et le jeudi 5 novembre à 20h30.**

Fin de séance à 23h30

Le Secrétaire de séance
Marie-Thérèse FAYOLLE

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 12/10/2026